

Séance du 11 avril 2024

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le 22 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240411-DEL1104202447-DE



L'an deux mil vingt quatre, le jeudi 11 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Médiathèque, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
22	17	21
		Pour : 21
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mme BONAY Catherine, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, Mme CHETTAB Carole, Mme COURTAUD Nicole, Mme DACHEUX Dominique, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUBOIS Christian, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. MONGNE Jean-Paul, Mme NORMAND Edith, M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine, M. TETIER Pascal, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

**Procuration(s) :**

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique, M. ROIX Samuel donne pouvoir à Mme TRAULET Delphine, M. GROSJEAN Didier donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique

Date de la convocation
04 avril 2024

**Etai(en)t absent(s) :**

M. GROSJEAN Thierry

Date d'affichage
18 avril 2024

**Etai(en)t excusé(s) :**

M. BUCHON Gérard, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Didier, M. ROIX Samuel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

**(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :**

Mme CARON Monique

18 avril 2024
et publication du
18 avril 2024

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

**Investissement**

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 47 889,63

Recettes : 47 889,63

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 47 889,63 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 47 889,63 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé MAIRE et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gamaches, le 16 avril 2024



MAIRE MONGNE Jean-Paul

le(s) secrétaire(s) de séance

*A Caron*